

10897 - Accrocher sa photo de fin d'études dans un lieu de rassemblement des hommes

question

Je termine prochainement mes études, mais les familles ont l'habitude de prendre la photo des membres diplômés de la famille pour les accrocher dans les salons. Ma famille sera présente, s'il plaît à Allah, venant de pays lointains d'outre mer pour assister à ma sortie. Ils attendent que je mette un maquillage de beauté et tout ce qui le ressemble afin de me faire photographier pour l'ajouter aux photos accrochées sur les murs du salon.

Le problème est que la famille a des amis masculins qui s'asseoient souvent dans le salon. Par conséquent, ils pourront regarder ma photo.

J'ai averti ma mère sur l'interdiction d'accrocher les photos sur les murs du salon, mais elle ne veut pas comprendre.

Si je ne permets pas d'accrocher la photo sur le mur, cela n'aura aucune influence sur l'existence des autres photos partout dans le salon, et je n'ai pas le droit de les enlever. S'il plaît à Allah, ils ne pourront m'imposer de me maquiller, mais si je refuse de les permettre de me photographier (photo poster), il est possible qu'il soient gênés et cela peut les faire croire qu'ils sont venus de pays lointains pour rien. Ils considéreront que je ne les respecte pas. Quel est votre avis ?

la réponse favorite

Selon la parole la plus dominante, la photographie entre dans l'interdiction générale de prendre l'image de ceux qui ont une âme. L'affaire devient plus dangereuse si la photo est celle d'une femme que les hommes regardent, ce qui peut provoquer un problème et beaucoup de mal.

Ce n'est pas la colère des gens qui autorise de faire ce qui est interdit. La colère d'Allah mérite mieux d'être évité. Quand Allah connaît la sincérité chez son esclave, Il sera avec lui. Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « **Celui qui cherche l'agrément**

d'Allah quitte à susciter la colère des gens, Allah sera satisfait de lui et les gens le seront également.»